

# GTMC-VTT - Étape 14 - Laschamps > Murol

## Distance

↔ 44.22  
km

## Durée

🕒 4h45

## Difficulté

📶 Difficile

## Dénivelé

📈 +1121  
m

## Balisage

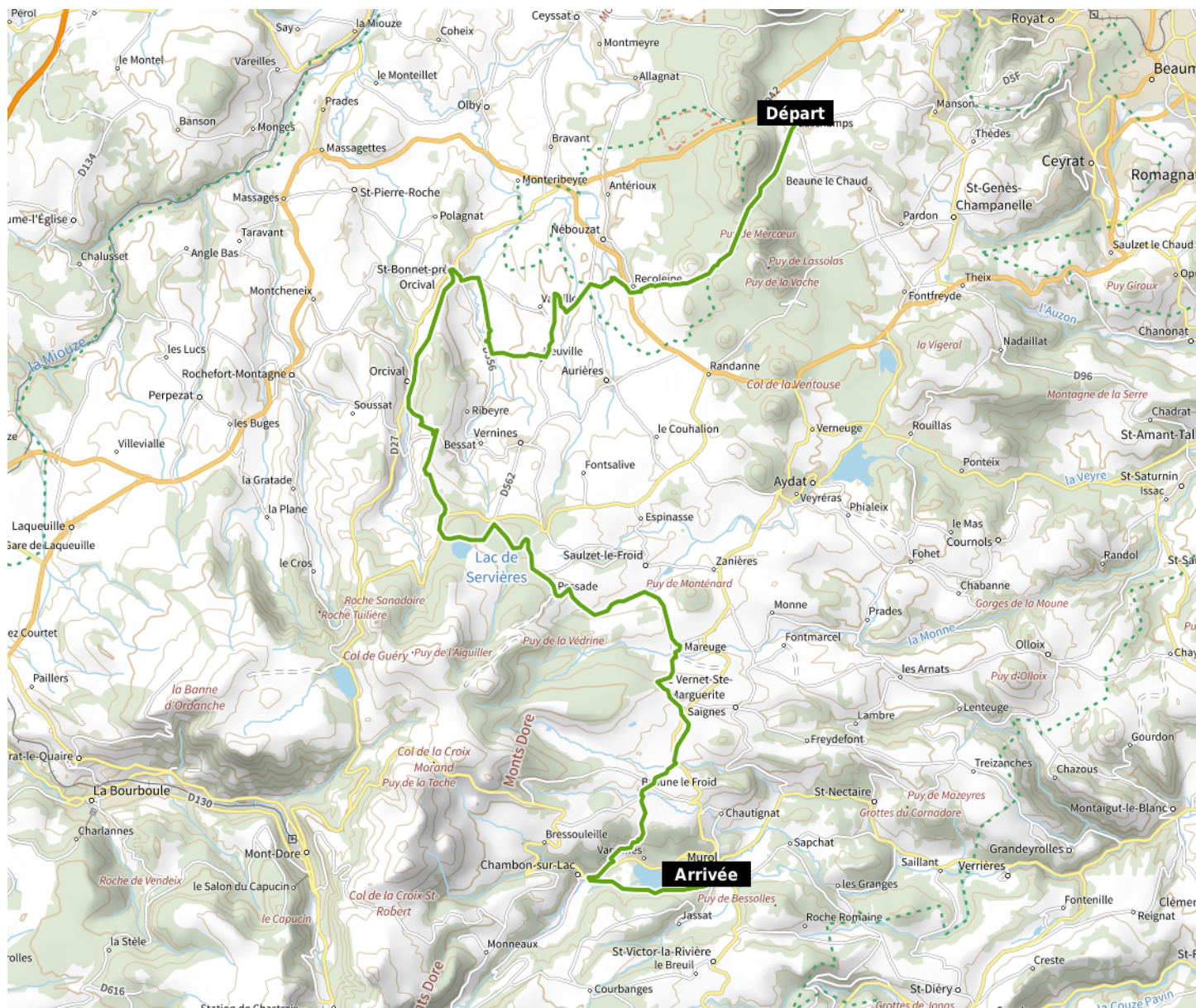


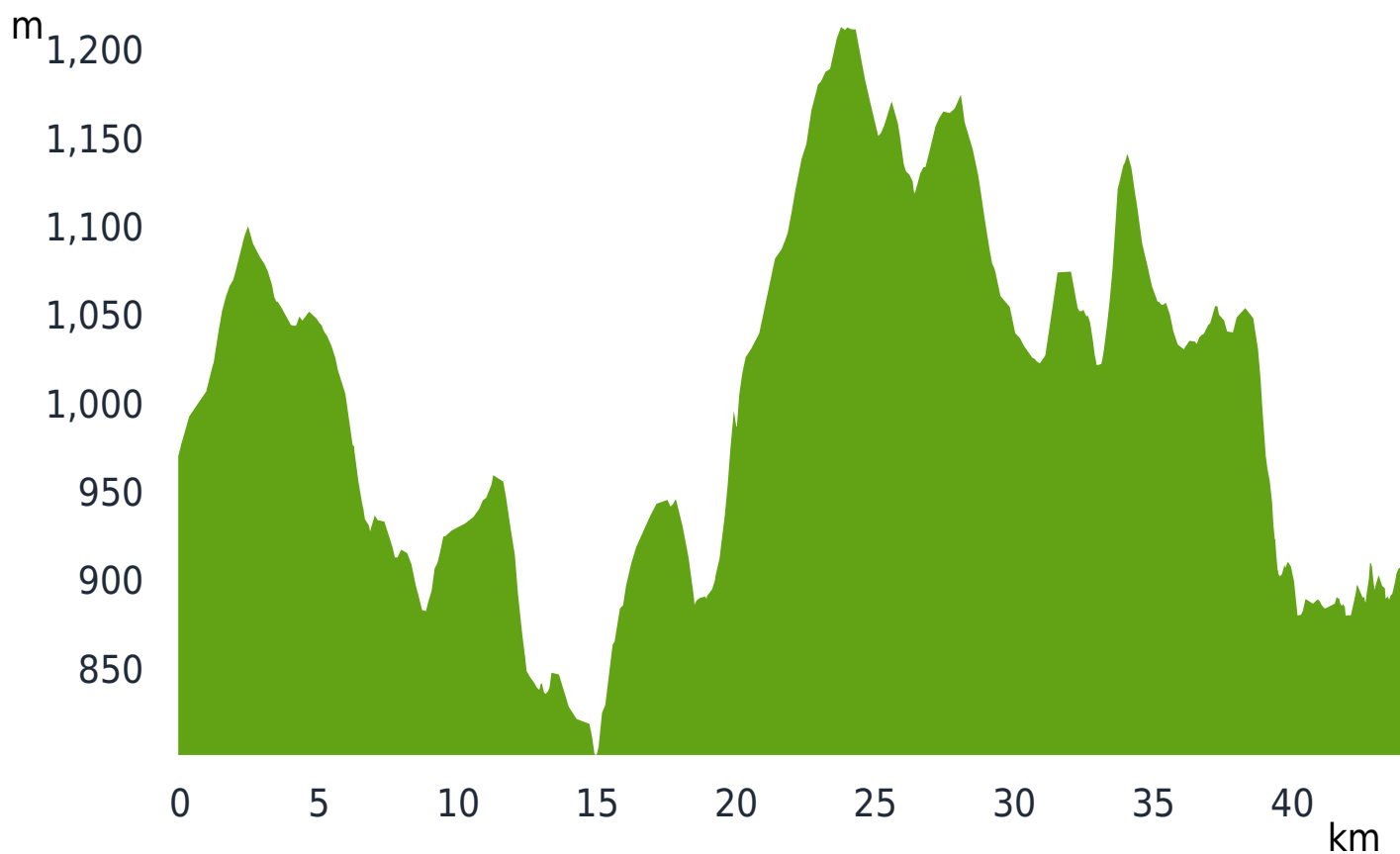
Panonceaux  
blancs avec  
triangle et ronds  
rouges,  
complétés du  
nom de  
l'itinéraire



**Chiens autorisés** — Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est réglementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

## Itinéraire





---

## Point de départ

### Ville de départ

Saint-Genès-Champanelle

### Adresse de départ

Place de l'Eglise

63122 Saint-Genès-Champanelle

---

## Description du parcours

La GTMC-VTT, de Laschamps à Murol.L'itinéraire de la GTMC à VTT poursuit sa route de Laschamps à Murol avec en point de mire massif du Sancy.